

## ● Émile-Zola

L'acte du 27 février 1905 stipule la donation à l'Assistance publique par Alexandrine Zola d'une propriété et d'une maison achetées par son époux en 1878. En léguant cette propriété située à Médan dans le département de la Seine-et-Oise <sup>1</sup>, madame Zola souhaite qu'elle soit transformée en établissement hospitalier de convalescence. Lorsque le 19 avril 1905 l'administration reçoit l'autorisation d'accepter le don, la maison devient la **fondation Émile-Zola**. Longtemps indécise quant à l'installation d'un service pour enfants anémiés ou d'un service de convalescence pour infirmières laïques, l'administration se prononce finalement à l'automne 1907 en inaugurant le service de nourrissons. Dirigé par le docteur Méry médecin à l'hôpital des Enfants-Malades, ce service s'apparente à une crèche hospitalière pour nourrissons atteints de troubles digestifs. À son ouverture en septembre 1907 <sup>2</sup>, la maison gère 15 berceaux. La fondation Zola est placée dès sa création sous la surveillance du directeur de l'hôpital parisien des Enfants-Malades : elle forme pour ainsi dire une annexe de l'établissement.

Témoin du bon fonctionnement de l'œuvre, Alexandrine Zola exprime à nouveau sa générosité en léguant à l'Assistance publique une partie de sa fortune destinée « au profit spécial de la fondation Émile-Zola » <sup>3</sup>. L'aménagement progressif de la maison de Médan permet un accueil croissant de petits malades : elle compte 50 berceaux en 1952 et 1960 <sup>4</sup>.

La volonté émise dès l'été 1935 de créer un musée Zola à Médan dans la propriété de l'Assistance publique, contraint l'administration à négocier une convention avec le conseil d'administration de l'hôpital de Poissy pour le déménagement des enfants. L'installation des 50 nourrissons dans d'autres locaux s'opère en 1967. Six ans après, la maison de Médan accueille un musée, une école de cadres d'infirmières, puis, en 1978, celle-ci fait place au syndicat inter hospitalier régional d'Ile-de-France.

Le fonds sur la maison Zola se résume à quelques photographies. Si vous souhaitez en savoir plus sur le legs Zola, examinez les écrits administratifs <sup>5</sup>,

1. Aujourd'hui, département des Yvelines.

2. L'inauguration a lieu le 29 septembre 1907 ; mémoire du *compte moral*, 1907 (3 M 56, p. 78).

3. Testament olographe du 30 mars 1919, complété par les codicilles des 4 avril 1919 et 4 juin 1922.

4. Procès-verbal du *conseil de surveillance*, séance du 13 octobre 1960 (1 L 95, p. 170-171).

Notamment le procès-verbal du *conseil de surveillance*, séance du 4 mars 1926 (1 L 61, p. 585-590).

## Bibliographie

Articles et ouvrage consacrés à la fondation

CANDILLE (Marcel). « L'origine de la fondation Émile-Zola à Médan (Seine-et-Oise) ». *Revue d'information et de documentation de l'Assistance publique à Paris*, 1952, n° 20, p. 729-733. (C-1158)

« Historique de la maison de Médan ». *Les Cahiers naturalistes*, 1983, n° 57, p. 27-30. (88 PER 15)

LE BLOND-ZOLA (Jean-Claude). *Zola à Médan*. Société littéraire des Amis d'Émile Zola, 1999, XI II-338 p. (B-9410)

Ouvrages évoquant la fondation

D'ECHERAC (A.). *L'Assistance publique. Ce qu'elle fut; ce qu'elle est*. Paris, G. Steinheil, 1909, p. 237. (B-128)

FOSSEYEUX (Marcel). *inventaire des objets d'art appartenant à l'administration générale de l'Assistance publique à Paris*. Paris, Berger-Levrault, 1910, p. 131. (B-1839)

## Fonds d'archives

### ☐ Administration

- Suivi de la fondation par l'administration générale, 1907-1924. Pièces relatives à l'administration et à la réglementation de l'établissement. (9 L 53) 1.

### ☐ Documents figurés

- Collection d'images de l'établissement, 1912. (C-660. VIII), 1 album.
- Photographies, 1926. (751 FOSS 114, photos 1-12 ; 751 FOSS 84, photos 57-59 ; 751 FOSS 76, photos 76-77), 17 photos.
- Collection d'images de plusieurs fondations dont Émile-Zola, [s.d.]. (C-2238), 1 registre.

1. Inventaire en cours de réalisation et prochainement publié. D'autres pièces relatives à cette fondation de Médan n'ont pas encore été analysées; elles s'ajouteront dans quelques mois aux pièces déjà citées.